



*Communiqué de presse
Paris, le 24 novembre 2016*

Aménager le secteur Bercy-Charenton pour le désenclaver

Signature du 3^e Contrat d'intérêt national (CIN) Bercy-Charenton

Jean-François Carencio, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Thierry Leleu, préfet du Val-de-Marne et Hervé Gicquel, maire de Charenton-le-Pont, conseiller départemental du Val-de-Marne, ont signé, ce jour, le 3^e Contrat d'intérêt national (CIN) « Bercy-Charenton », à l'hôtel de ville de Charenton-le-Pont.

La mise en œuvre de ces nouveaux outils a été annoncée par le Premier ministre à l'occasion du comité interministériel du Grand Paris qui s'est tenu le 15 octobre 2015 : les CIN ont vocation à coordonner un partenariat entre l'État, les collectivités et des acteurs économiques publics et privés sur des territoires à enjeux. Les CIN élaborent une gouvernance partagée, et définissent les procédures et les moyens à mobiliser pour aboutir à la modernisation d'un territoire.

« Ce CIN est une chance pour le secteur de Bercy-Charenton, grâce à celui-ci, tous les acteurs concernés vont travailler de concert pour développer ce quartier. Et comme j'ai l'habitude de le dire, ensemble on est plus fort, donc je sais qu'une belle opération d'aménagement est en train de naître » **a commenté Jean-François Carencio, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.**

« Le Val-de-Marne est fier de la signature de son 2^e contrat qui est en fait le 3^e en Île-de-France et travaille activement à d'autres contrats en cours de préparation. Ce contrat permet également de renforcer les échanges avec la ville de Paris » **a ajouté Thierry Leleu, préfet du Val-de-Marne.**

« Le CIN est l'outil nécessaire pour développer, dans l'intérêt premier des habitants, tout le potentiel dont dispose le quartier de Bercy à Charenton. Celui-ci fédérera les acteurs publics et privés pour donner un nouveau souffle à ce secteur en le transformant en un quartier moderne, apaisé avec un urbanisme à taille humaine mêlant logements, bureaux et services de proximité » **a souligné Hervé Gicquel, maire de Charenton-le-Pont et conseiller départemental du Val-de-Marne.**

Un secteur à fort potentiel soumis à de fortes contraintes

Ce contrat définit un cadre de partenariats pour développer et aménager le secteur de Bercy-Charenton. Situé en limite de Paris, ce secteur de **10 hectares** représente un potentiel de développement urbain considérable, en reliant Paris et Charenton en bord de Seine. Ensermé par l'autoroute A4, le périphérique parisien, le faisceau ferré Paris-Lyon, ce secteur présente

des contraintes urbaines importantes. De plus, il se situe à proximité d'activités génératrices de nuisances et d'un centre technique SNCF qui fonctionne jour et nuit. Le CIN a pour objectif de réduire ses problématiques, d'améliorer la vie des habitants et de renouveler l'urbanisme de ce quartier.

Au regard de ces enjeux les parties prenantes du CIN ont déterminé plusieurs axes :

- définir le projet d'aménagement et les objectifs programmatiques d'un projet métropolitain au regard des contraintes du site ;
- identifier les acteurs à mobiliser, les actions à conduire et leur modalités de réalisation ;
- déterminer un phasage de ces actions de court, moyen et long terme.

Assurer un aménagement d'ensemble équilibré et novateur

À travers ce CIN, il s'agit avant tout de définir un projet ambitieux pour transformer le secteur de Bercy-Charenton afin d'en faire un quartier à vivre et emblématique de la Région-Capitale. Ce projet devra répondre à des enjeux urbains et de mobilité forts, en créant un programme de construction immobilière intégrant à la fois des logements et des locaux tertiaires et commerciaux, en reliant le quartier Bercy au centre-ville charentonnais mais également par le prolongement de la rue Baron Leroy située à Paris vers Charenton.

Il s'agit également de désenclaver ce secteur et d'y faciliter les déplacements, en réfléchissant à la faisabilité de différents travaux de voiries et à l'amélioration du service et de l'accessibilité des transports en commun.

Par ailleurs, ce site a été retenu dans le cadre de l'appel à projet « Inventons la métropole du Grand Paris » qui vise à encourager des propositions innovantes pour construire un quartier d'avenir.

Un comité de pilotage va être mis en place pour suivre et valider l'ensemble des démarches.

Les signataires :

- l'État ;
- la ville de Charenton-le-Pont ;
- l'Établissement public territorial Paris Est Marne & Bois
- Grand Paris Aménagement.

Les partenaires :

- AP-HP, SNCF, La Martiniquaise, Immobilière Carrefour, Tikéhau (TLP Acquisition I, TRP Acquisition II, TRP Acquisition DII), Ibis et Ibis Budget, l'EPFIF, I3F, RL et SNI.

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>